CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E167199 **VALABLE JUSQU'AU** 17/04/2024

ÉDITÉ LE **19/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/08/2013
Forme juridique : SARL
Capital : 7 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 794674

Siret : **794 674 127** **00012**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 2129512-0

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 50109441

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 50109441

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **ERIC BOGARD**

29 BIS RUE DU MOLE
78550 GRESSEY

Téléphone : 06 84 36 84 19 **Fax :**
Portable : 06 84 36 84 19

Site Internet :
E-mail : eb.ericbogard@gmail.com

Responsabilité légale :
BOGARD ERIC GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	17/01/2023
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	17/01/2023
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	26/01/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	23/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	26/01/2023
o Poêle ou insert bois	17/01/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.